

L'Ecole de Yoga et de Méditation  
46, rue de Metz  
31000 Toulouse  
05 61 25 17 69

## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Association L'Ecole de Yoga et de Méditation**

Le 7 mars 2021, les membres de l'association « L'Ecole de Yoga et de Méditation » se sont réunies à Toulouse en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Mme Stern secondée par M Christiansen.  
Le compte rendu de la séance a été rédigé par Mme Valat.

L'ordre du jour était fixé comme suit :

- ◆ approbation de la gestion de l'année écoulée sur présentation d'un rapport d'activité et financier ;
- ◆ vote d'un rapport d'orientation ;
- ◆ affectation du résultat comptable ;
- ◆ élection des membres du conseil d'administration.
- ◆ divers ;

Il a été fait lecture des rapports.

**Le rapport d'activité et financier** a souligné la particularité de l'année écoulée dominée par l'épidémie du covid-19. Malgré la réduction importante de l'activité de l'association la comptabilité reste quand même dans le vert. En dehors du covid-19 le rapport a fait état de l'accueil d'une nouvelle prof au sein de l'équipe, la découverte de l'enseignement en ligne et l'avancement de l'aménagement du Centre de Yoga d'Urau.

**Le rapport d'orientation** a souligné l'intérêt des cours en ligne, aussi en temps normal sans confinement et d'autres restrictions. La nouvelle prof va nous permettre une diversification de nos cours et stages aussi bien à Toulouse qu'à Urau. Les projets de l'année à venir sont l'achèvement de la salle de bain à Urau, l'élaboration d'un nouveau site internet et un règlement intérieur.

Le débat entre les membres a concerné, en dehors des sujets mentionnés ci-dessus, des questions sur la comptabilité, où Erling a fait part de son apprentissage dans ce domaine qui se manifeste en des nouvelles découvertes tous les ans, cette année le concept « d'affectation du résultat comptable » qui a occasionné des irrégularités dans la comptabilité des années précédentes. A ce sujet les membres ont discuté l'affectation du résultat de l'année écoulée. Ont été discuté également le remplacement de la présidente.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Approbation de la gestion de l'année écoulée :  
L'assemblée générale a adopté le rapport d'activité et financier à l'unanimité.
- Rapport d'orientation :  
L'assemblée générale a adopté le rapport d'orientation à l'unanimité.
- Affectation du résultat comptable :  
L'assemblée générale a décidé de suivre à l'unanimité les recommandations du rapport d'orientation : d'affecter le résultat à un compte de réserve à utiliser pour l'aménagement de la maison à Urau et pour, à un moment, d'augmenter les salaires.
- Élection des membres du conseil d'administration :  
L'assemblée a réélu comme membres du conseil d'administration : Mme Mary VALAT, M. Romain MILHAU, et Mme Claire HRIBAR.  
Nouvelle membre élu : Mme Claudine DUBOIS.

Le bureau s'est constitué comme suit :

présidente : Claudine DUBOIS

trésorier : Romain Milhau

secrétaire : Mary Valat

- Divers :  
Rien à ajouter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la présidente et la secrétaire.

A Toulouse, le 15 mars 2021,

La secrétaire, Mary VALAT

La présidente, Claudine DUBOIS

